

**ZELLAL Nassim**

Doctorant  
Paris III - Sorbonne Nouvelle

**VERS UNE THÉORIE DE LA  
TERMINOLOGIE<sup>(\*)</sup>**

**VERS UNE THÉORIE DE LA TERMINOLOGIE (\*)**ZELLAL Nassim<sup>1</sup>

Cet article met l'accent sur les principaux éléments opératoires d'une terminologie discipline scientifique. Nous allons montrer qu'elle est normalisée dans ses principes, ses théories, ses applications et son vocabulaire, le tout, en nous basant sur nos lectures et nos réflexions dans ce cadre.

Nous passerons en revue la définition de la terminologie, puis proposerons une explication de la triade sémiotique : désignation – concept – objet.

Nous montrerons l'importance de la distinction entre concept et signifié au niveau du processus de la traduction. Puis, nous présenterons l'apport de l'ontologie et l'arborescence conceptuelle (système conceptuel) à la terminologie. Pour illustrer cet exposé, nous recourrons à des exemples concrets.

**I- QUELQUES MOTS SUR L'HISTOIRE DE LA  
«TERMINOLOGIE»**

La terminologie est la « science des termes ». Elle n'est explicitement reconnue que dans la seconde moitié du 18<sup>ème</sup> siècle. *Terminologie* apparaît en allemand sous la plume d'un professeur à Halle, Christian Gottfried Schütz (1747-1832).

Au 18<sup>ème</sup> et au 19<sup>ème</sup> siècles, les scientifiques sont les premiers à s'intéresser à la terminologie ; au 20<sup>ème</sup> siècle, c'est plutôt sur les techniciens que cette discipline exerce un attrait notable. « *Spontanée et théorique dès sa naissance, qui correspond à celle des sciences et des techniques, puis ressentie comme nécessaire à partir du XVIII<sup>ème</sup> siècle, avec les difficultés liées au développement simultané du savoir, des techniques et de la communication sociale, la terminologie ne devient un projet scientifique qu'au XX<sup>ème</sup> siècle et une activité sociale reconnue que tout récemment* » (Rey, 1988, p. 21).

(\*) Cours préparé à Paris, en décembre 2005 à l'intention des étudiants de l'Université d'Alger.

(1) Licence de Traduction-Interprétariat (Université d'Alger, juin 2002)  
Maîtrise de LEA (Paris III, juin 2004)

DEA (Master 2) en Sciences du langage et Traductologie, sous la direction de Loïc Depecker, (Paris III-Sorbonne Nouvelle, juin 2005)

C'est ainsi qu'en 1931, l'ingénieur autrichien Eugen Wüster (1898-1977)<sup>2</sup> apparaît dans le paysage terminologique, ce, grâce à son travail de thèse, qui fut, par la suite, une introduction à la théorie générale de la terminologie. En outre, il élabore, en 1968, le premier dictionnaire terminologique multilingue\* et devient le fondateur de la terminologie moderne.

Cet ingénieur germanophone, spécialiste de la machine-outil et auteur d'une thèse sur la gestion des vocabulaires spécialisés, a produit bon nombre de textes concernant la façon de bien concevoir des glossaires multilingues.

Eugen Wüster est le principal représentant de la " terminologie moderne " dans le cadre de " l'École de Vienne ". Il est l'auteur, en 1931 (travail dans le cadre de sa thèse de doctorat), de Internationale Sprachnormung in der Technik besonders in der Elektrotechnik (Norme Internationale de la Langue Technique).

Une des premières grandes dates de la terminologie est sans doute 1906, année de création de la Commission électrotechnique internationale, dont les travaux et les positions linguistiques sont d'une grande importance pour les normes ISO d'aujourd'hui - mais aussi pour la normalisation des termes -. Par ailleurs, les travaux de Eugen Wüster, et toujours grâce à sa thèse, sont à l'origine, en 1936, de la fondation du Comité Technique ISO / TC 37 (Terminologie et autres ressources langagières et de contenu), dont voici les principaux axes : normalisation des principes, méthodes et applications relatives à la terminologie, autres ressources langagières et de contenu dans les contextes de la communication multilingue et de la diversité culturelle.

---

(2) Wüster (E.), *Dictionnaire multilingue de la machine-outil. Notions fondamentales, définies et illustrées, présentées dans l'ordre systématique et l'ordre alphabétique*. Volume de base anglais-français, London, 1968, Technical Press.

L'approche d'Eugen Wüster est indéniablement celle d'un ingénieur qui voit dans la normalisation une solution aux problèmes de communication entre les langues. Son approche conceptuelle, éloignée du modèle saussurien, a été très longtemps boudée par les linguistes, beaucoup plus intéressés par une approche descriptive des faits de langue.

## II- QU'EST-CE QUE LA « TERMINOLOGIE » ?

La terminologie est reconnue aujourd'hui comme l'étude des vocabulaires spécialisés et techniques : « *Objet de la terminologie-science, chaque terminologie se définit comme un ensemble de termes partageant une même caractéristique d'extension ou de délimitation, ou appartenant à un même champ. Cette définition appelle deux définitions complémentaires : une définition du terme et une définition de la caractéristique d'extension ou de délimitation commune à tous les termes constituant une terminologie* » (Cabré, 1998, p. 148). Elle a des objets d'étude bien précis et des normes de travail et d'analyse « Normes internationales ISO 704-1087 (2001) ».

Pour bien comprendre la terminologie en tant que discipline scientifique des « termes », il faut tout d'abord comprendre ce qu'on entend par « terme », et bien différencier cette notion, du « signe linguistique ».

En terminologie, tout tourne autour de la notion de « terme », laquelle, parfois, est mal assimilée, car elle peut être facilement confondue avec la notion de « signe linguistique ». Le terme ou « unité terminologique » n'est pas un simple « mot » ou (signe linguistique) qui se compose d'un signifiant et d'un signifié. Le terme est beaucoup plus complexe que le signe linguistique saussurien dans ses principaux éléments constitutifs. En effet, Le terme est composé d'une face linguistique *complexe* qu'on appellera « désignation », d'une face abstraite qu'on appellera « concept » et enfin d'une face extra-linguistique à savoir « l'objet » comme étant une entité du réel. Il faut être très prudent, car certains peuvent rapidement établir des comparaisons trop faciles au premier coup d'œil ! on pourrait croire que rien ne distingue le signe saussurien du « terme ». Or, ce sont deux visions opposées de considérer les langues et de voir le monde qui nous entoure. Le premier est souvent utilisé comme base de départ pour l'assimilation d'une linguistique structurale traditionnelle,

puisqu'il est à la base même de toute réflexion linguistique approfondie, grâce, notamment, à l'étroite relation entre la face acoustique ou graphique d'un mot, et sa substance sémantique. Il renvoie à un ou plusieurs référents et reste dans le cadre de ce qui est « linguistique », car le texte (oral ou écrit) est le champ d'investigation du linguiste. Le second va au delà de ce qui est « linguistique », car il se positionne dans une vision « extralinguistique ».

Il est beaucoup plus stable sur le plan sémantique que le « signe linguistique », car il ne renvoie qu'à une seule entité du réel, et ne contient pas de charges connotatives issues de l'imaginaire du locuteur. Il est monoconceptuel et lorsqu'il est additionné à d'autres termes, on parlera alors d'une terminologie propre à un « domaine de connaissance » bien précis.

Le terme est utilisé dans les langues dites spécialisées (techniques ou scientifiques), qui sont appelées aussi « technolèctes », c'est-à-dire propre à une communauté de scientifiques ou de techniciens, ressentant le besoin d'utiliser une terminologie normalisée et monosémique.

L'objectif de cette démarche est semi-artificiel, car il y a à la fois une construction consciente d'une langue spécialisée, et l'utilisation de désignations linguistiques. Les langages de spécialité ont un mode de signification artificielle (formels) et en même temps un fonctionnement similaire à celui des langues naturelles. Les mots, dans ce cas, ne renvoient pas à une signification, mais à des objets et des concepts. Les terminologies sont des langues semi-humaines, dont l'objet est de créer une nomenclature d'« unités terminologiques » qui va être utilisée par tous les scientifiques ou les techniciens du domaine.

Le « terme ou unité terminologique » ainsi défini, nous pouvons dire que les langues de spécialités utilisent des termes et non des mots d'usage (langue commune). Certes, on pourra toujours avancer que le terme est semblable au signe linguistique, grâce à sa face linguistique qui est omniprésente (la désignation), mais le terme est construit par le terminologue pour répondre à un besoin (dénomination d'un nouvel objet, d'un processus, d'un mécanisme) réel en matière de désignation linguistique. Nous adoptons donc une

démarche onomasiologique, c'est-à-dire qu'on part de l'objet, pour arriver à une désignation.

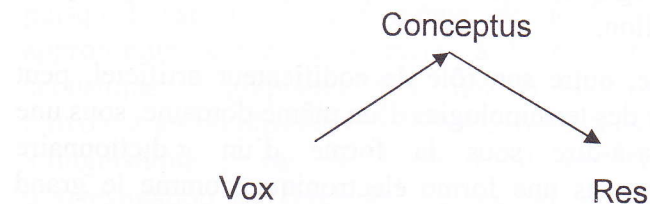
La terminologie, outre son rôle de codificateur artificiel, peut regrouper et collecter des terminologies d'un même domaine, sous une forme papier, c'est-à-dire sous la forme d'un « dictionnaire terminologique », ou sous une forme électronique comme le grand dictionnaire de l'Office de la Langue Française du Québec. Ce dictionnaire est une micro-base de données pour le technicien ou scientifique, lorsqu'il s'agira de rédiger un document de travail. Le traducteur spécialisé utilisera aussi cette micro-base de données dans une démarche traductive, car il sera amené à utiliser les « unités terminologiques », lesquelles renvoient au concept qu'il veut traduire dans une autre langue. Ce concept peut être assimilé à une idée, ou plus précisément à un contenu sémantique (objet, mécanisme, processus, etc.).

Le dictionnaire terminologique ne fonctionne pas et n'est pas construit comme son homologue (dictionnaire de langue générale), car il ne répond pas aux mêmes besoins.

### III- LA TRIADE SÉMIOTIQUE EN « TERMINOLOGIE » : DÉSIGNATION, CONCEPT, OBJET

Fondé sur un modèle triadique : *« La parole est un ensemble d'éléments symbolisant les états de l'âme, et l'écriture un ensemble d'éléments symbolisant la parole. Et, de même que les hommes n'ont pas tous le même système d'écriture, ils ne parlent pas tous de la même façon. Toutefois, ce que la parole signifie immédiatement, ce sont des états de l'âme qui, eux, sont identiques pour tous les hommes ; et ce que ces états représentent, ce sont des choses, non moins identiques pour tout le monde »* (Rastier, 1991, p. 75).

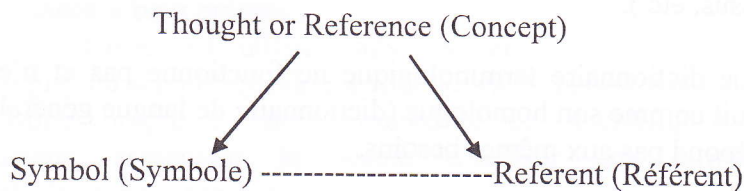
On remarque bien que dans cette citation d'Aristote reprise par François Rastier dans son texte *« Sémantique et recherches cognitives »*, cette triade [(conceptus = concept/res = chose/vox = parole dans la triade aristotélicienne)] retrace le parcours de désignation et de dénomination du monde qui nous entoure. Le concept ainsi que les choses, s'opposent aux signes dans leur aspect vocal et écrit.



(fig.1)

(Rastier, 1991, p.75)

Cette triade Aristotélicienne a traversé le temps sans aucune difficulté, puisqu'elle a été reprise par de nombreux scientifiques, qui se sont penchés sur la signification linguistique, notamment Ogden Charles Kay et Richards Ivor Amstrong (*The meaning of meaning* 1923).



(Ogden, 1970, p. 11)

(fig.2)

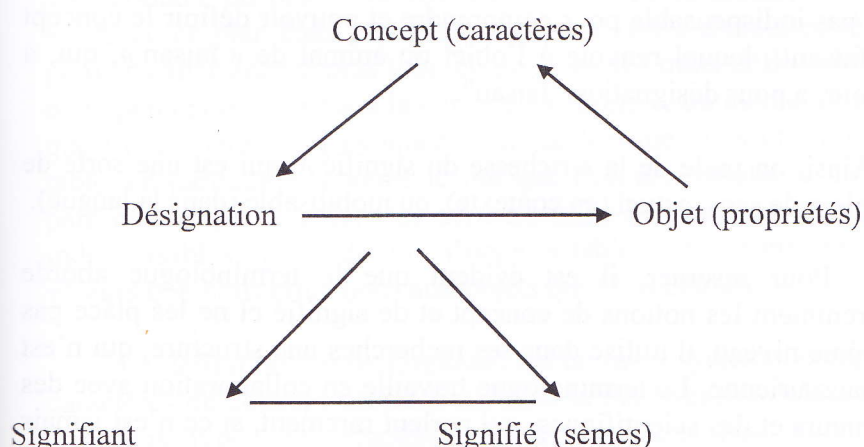
François Rastier propose une critique très intéressante, en analysant cette triade, laquelle, certes, reprend les éléments aristotéliens, mais rajoute une relation jadis mise de côté, à savoir celle entre le référent (chose) et le symbole (signe.) (Rastier, loc. cit., p. 108, note 4).

Cette relation indirecte entre le référent et le symbole (signe) est adoptée en linguistique, pour définir le référent dans l'ensemble des éléments, qui forment le triangle sémiotique traditionnel : « Dans le triangle sémiotique traditionnel, le référent n'est relié qu'indirectement (pointillée) au signifiant (Sa), c'est-à-dire qu'un Sa + un référent unique ne constituent pas un signe ; pour qu'il y ait signe, il faut qu'il y ait existence d'un signifié (Sé), donc conceptualisation d'une classe de référents » (Coste, Galisson, 1986, p. 465).

Le référent apparaît donc comme étant les choses du monde qui nous entourent et avec lesquelles nous interagissons perpétuellement, pour pouvoir communiquer avec les autres.

Le référent devient alors cette chose à laquelle renvoie chaque symbole ou forme linguistique que nous utilisons, pour interpréter les choses et ainsi leur donner un sens qui nous est propre. Ce processus de relation et d'association référentielle, ne peut exister sans les référents du monde : « *Le stimulus est le monde de référence (réel ou imaginaire). Il est non-fini et non-discret. L'émetteur doit en faire une saisie mentale pour sélectionner un certain nombre d'éléments de la perception : tout ce qui est imaginé ou perçu n'est pas dit. C'est le phénomène fondamental de la conceptualisation, ou réduction sélective de la référence* » (Pottier, 1985, p.21).

En terminologie, cette triade sémiotique traditionnelle est révisée et reconsidérée sous un angle beaucoup plus pragmatique et plus complexe.



(fig.3)

La triade, en terminologie, se compose des trois éléments suivants : **concept/objet/désignation**, qui constituent les éléments de base, si ce n'est fondateurs de la terminologie. Ainsi, le terme est formé d'une partie linguistique qu'on appellera *désignation* et d'une partie conceptuelle ou conceptualisation de la pensée qu'on appellera *concept*. « *un objet est structuré en propriétés; un concept en caractères ; un signifié en sèmes* » (Depecker, 2002, p. 54).

En effet, le « concept » n'est plus confondu avec le « signifié », comme le fait la linguistique saussurienne : « Nous appelons *signe* la combinaison du concept et de l'image acoustique » (*Cours de linguistique générale*, 1995 [1916], p. 99). Le signifié est considéré par la terminologie comme étant la traduction ou matérialisation du concept, qui est la représentation mentale se basant sur l'abstraction des caractères essentiels à la compréhension et à la définition de l'objet manipulé.

À caractères ou traits définitoires eidétiques dénotatifs, se surajoutent d'autres caractères non-essentiels, qui sont issus de la description de l'objet (qualités phénoménologiques). Ces caractères non-essentiels sont parfois le fruit de connotations socioculturelles comme dans l'exemple de l'article « faisan » dans \*EX.1 *Le nouveau Petit Robert* 1993 : « Oiseau galliforme à plumage coloré et longue queue (mâle), dont la chair est très estimée » : à la description relativement encyclopédique et neutre s'ajoute une notation culinaire et culturelle assez imprévue. Cette connotation ou sens connotatifs n'est pas indispensable pour comprendre et pouvoir définir le concept de //faisan//, lequel renvoie à l'objet ou animal de « faisan », qui, à son tour, a pour désignation "faisan".

Ainsi, on parle de la « richesse du signifié », qui est une sorte de trop plein de sens, actuel (en contexte), ou mobilisable (dans la langue).

Pour résumer, il est évident que le terminologue aborde différemment les notions de concept et de signifié et ne les place pas au même niveau, il utilise dans ses recherches une structure, qui n'est pas saussurienne. Le terminologue travaille en collaboration avec des ingénieurs et des scientifiques, qui parlent rarement, si ce n'est jamais de signe/signifié, mais plutôt de concept.

En terminologie, on distingue bien signifié de concept, le premier appartient à une structuration en langue, et le second à une structuration en pensée.

A- Ainsi, pour bien assimiler la notion de « concept », il faut remonter à ses racines logiques, à savoir la dichotomie entre *intention* VS *extension*, car la terminologie a un raisonnement logique, avant tout. (((CNS))).

L'intention est l'ensemble des caractères qui constituent un concept.

**\*EX.2** *Par exemple* : Le terme de "table" se définit comme : un //meuble// comportant un //plan// soutenu par un //piètement//.

L'extension est l'ensemble des objets auxquels s'applique ce concept. Quel que soit le style ou la forme de la table, il est possible de dire, dans la majorité des cas, s'il s'agit d'une table ou pas.

**\*EX.3** *Autre exemple* : Le terme "enfant" par exemple, est une désignation linguistique, qui dénote une classe d'objets : bébé, bambin, marmot. Tous ces objets renvoient au même concept, à savoir //enfant//. Ces objets sont l'extension du concept d'//enfant//.

Les caractères d'un concept se divisent en : caractères essentiels, c'est-à-dire essentiels à la compréhension et à la définition d'un objet. Ainsi, il est très difficile de définir une « table », sans dégager les caractères //meuble//, //plan//, //piètement//. Cependant, le caractère //horizontal// du plan peut être considéré comme moins, voire non-essentiel, ce plan étant rarement orientable (table d'architecte). Nous pouvons aller encore plus loin, en donnant des traits définitoires issus de la perception comme « la couleur, la forme », ou même issus de ce que l'imaginaire peut évoquer en nous, lorsque nous observons une table, en particulier, comme le fait que l'on soit habitué à mettre du pain chaud sur la table. Ces derniers traits ne sont pas essentiels et indispensables, pour définir l'objet « table ». Ce sont plutôt des valeurs que nous rattachons aux objets qui nous entourent.

La définition terminologique : est un microsystème, composé de caractères du concept décrit, c'est donc la matérialisation linguistique des deux types de caractères. Nous n'utilisons pas la notion de « sème », comme il est d'usage en lexicologie (sémantique lexicale, sémantique distributionnelle, analyse sémique et componentielle structurale), mais plutôt la notion de « définisseur ». Ces **\*EX.4** définisseurs, peuvent être initiaux, comme dans la définition : Cerisier : « arbre à cerises », *arbre* est le définisseur initial, *cerises* est un définisseur complémentaire. « *qui donne* ou *qui a* » est utilisé dans cette exemple, pour lier.

**B- Objet ou référent (extralinguistique)**

L'« objet » en terminologie n'est pas le « référent ». Ce dernier est, en quelque sorte, l'objet considéré sous l'angle du signe linguistique. On pourrait dire que la terminologie s'inscrit principalement dans le cadre d'une sémantique de la référence, car le terminologue essaie, avant tout, de relier le signe à l'objet décrit, c'est-à-dire la référentialité des termes par rapport à leur objet. Cependant, ce qui est sûr, c'est que je ne peux toucher du doigt un référent, alors que je peux le faire d'un objet.

Ainsi, en terminologie, la distinction entre objet et référent est primordiale : *« Nous dirons que le mot généralement utilisé en terminologie pour désigner l'entité du réel à laquelle renvoie un terme est celui d'« objet » (Depecker, loc. cit., p. 52). Cette distinction trace une limite entre le référent, à savoir ce que le signe implique comme imaginaire et comme système de renvoi, et l'objet qui a des propriétés, une forme, une couleur, une matière, une surface, qu'on peut relever, pour l'assembler et le manipuler. En d'autres termes, Les référents c'est comment chacun se représente la réalité, alors que les objets sont forcément repérables et manipulables et renvoient à des termes.*

En outre, l'« objet » en terminologie, est une entité du réel que l'on peut manipuler. Il a des -propriétés-. Celles-ci peuvent être intrinsèques ou extrinsèques. Les propriétés intrinsèques d'un objet peuvent être : sa composition, ses éléments constitutifs et sa **fonction**. Les propriétés extrinsèques sont, quant à elles, le fruit de notre assimilation volontaire comme : le prix, le mode de commercialisation d'un objet (ISO, 1087, 2001, p. 2).

En terminologie, on ne traite pas de référents, considéré dans son rapport à un signe ou à un concept, mais plutôt d'objets atteignables et perceptibles.

**C-** La « désignation » en terminologie est un signe linguistique qui renvoie à un concept, lequel à son tour renvoie à un objet. Il s'agit, dans la majorité des cas, d'un signe linguistique comme : "conifère", "ordinateur". Des symboles alphanumériques peuvent être considérés comme des désignations.

**\*EX.5** *Par exemple* : les symboles chimiques : H<sub>2</sub>O

les symboles documentaires : A4

les symboles monétaires : \$, £

La désignation peut être :

- un terme simple : "ordinateur"
- un terme complexe : "mémoire morte"
- un sigle (abréviation) : "Rom" (Le Bars, 2005, p. 20).

La désignation est la pointe linguistique du triangle terminologique. C'est à travers cette pointe que le triangle peut être perméable au découpage du monde par les langues (exp. « conifère », « nadelbaum »).

En d'autres termes, l'unité terminologique doit échapper à ce découpage constant des langues. Certains linguistes-sémanticiens comme Bernard Pottier utilisent la notion d'« ethnovision » linguistique rattachée à des valeurs socioculturelles (Pottier, 1992, p. 70-71). Ces valeurs sont étroitement liées à l'axiologie de chaque langue.

Le concept (unité de structuration en pensée) se matérialise dans une définition neutre, stable et universelle ; il nous aide à nous échapper de ces axiologies.

C'est aussi sur cette base que fonctionne la pratique terminologique, et cela, pour une raison toute simple : la terminologie ayant souvent à travailler dans le champ de la traduction, est obligée de postuler un sens interlinguistique, commun aux langues.

#### **IV- LA DISTINCTION ENTRE « CONCEPT » ET « SIGNIFIÉ » EST ESSENTIELLE POUR BIEN TRADUIRE**

La terminologie, dans le courant traductionnel, a beaucoup influé sur le développement d'activités terminologiques dans le monde francophone (Canada, Québec). Ces activités terminologiques, très dynamiques, ont donné naissance à plusieurs banques de terminologie comme celle du Canada TERMIUM, celle du Québec LE GRAND DICTIONNAIRE de l'OLFQ, et d'autres banques beaucoup plus vastes comme celle de l'Union Européenne EURODICAUTOM.

Le lien qui lie la traduction spécialisée à la terminologie en tant que discipline scientifique est sans doute le travail « terminographique », qui est la mise en application des théories et

méthodes de la terminologie sous la forme d'un dictionnaire terminologique « La terminographie-traductive-production et diffusion de ressources destinées à faciliter l'accomplissement des tâches de traduction- est une réponse de nécessité aux besoins des traducteurs » (Gouadec, 2005, p. 16).

Nous pouvons analyser minutieusement ce lien grâce à la distinction fondamentale entre signifié et concept, qui est faite par la terminologie. Cette distinction aide d'une manière indirecte le traducteur à ne pas faire de confusions lors d'un exercice de traduction. Le concept aide le traducteur à ne pas s'attarder sur les langues, qui, parfois sont d'apparence trompeuses et proposent des équivalents trop évidents. Le français fait la distinction entre le concept de *fleuve* et le concept de *rivière*. Or, force est de constater qu'une langue comme l'anglais met ces deux concepts sous le même terme, à savoir *river*.

**\*EX.6** Ainsi, nous avons, d'un côté, la langue comme structuration de signes vocaux doublement articulés et, de l'autre, la logique, qui renvoie au mode par lequel fonctionne la pensée d'une manière relativement universelle. Cette séparation est fondamentale lorsque le terminologue doit trouver un équivalent désignationnel d'un mot d'une langue à une autre, par exemple, si on voulait faire une définition linguistique du mot : "*conifère*", on aura en français : « Plantes, arborescentes, souvent résineuses, à feuillage généralement persistant et en aiguilles, aux organes reproducteurs en cônes, tels les pins, les sapins, les cèdres, les mélèzes et les épicéas. Les conifères forment un ordre des gymnospermes » (Petit Larousse 2001, p. 249). Or, le terminologue ne fait pas des définitions linguistiques, mais plutôt des définitions conceptuelles. Dans l'exercice de traduction, la définition purement linguistique prêterait à confusion. Si on questionnait un allemand sur l'arbre conifère, sa réponse sera probablement celle ci : quels cônes ?

On voit bien que l'idée associée à cet objet (conifère) est strictement différente du point de vue de la définition qu'on lui attribue en allemand, laquelle aura plutôt une notion, qui renvoie à un arbre portant non pas des cônes, mais plutôt des aiguilles "*Nadelbaum*" (arbre à aiguilles). On remarque bien, dans cet exemple, que les deux dénominations linguistiques, en français et en

allemand, renvoient toutes les deux au même concept. Le fait de traduire des signifiés en langue constitue parfois une limite en traduction et mènerait à de grandes confusions, puisque le signifié porte en lui des valeurs et même des charges connotatives propres à chaque culture : *« Chacun de nous a son propre savoir de type encyclopédique. Notre « vision des choses » est forcément tributaire de cette expérience. La fréquentation des choses du monde a nécessairement des répercussions sur la langue dans la mesure où l'on constate une perpétuelle adéquation entre la pensée et le dit, entre l'expérience et ses concrétisations linguistiques. Mais cet échange ne se transforme jamais en soumission de l'un à l'autre. Le pouvoir de penser reste toujours dominant par rapport aux cadres mouvants de la langue »* (Pottier, loc. cit., p. 25).

Les langues auront tendance à *fictionner*, elles vont découper le monde et l'interpréter en permanence, en fonction de la culture, qui est véhiculée par la langue.

C'est pour cela que le terminologue cherche toujours à remonter au concept auquel renvoie l'objet, car il serait plus logique, lors d'un exercice de traduction, de passer par le concept qui unit universellement le sens d'une langue (A) au sens d'une langue (B). En terminologie, on aura plutôt une définition conceptuelle et neutre, à savoir qu'on aura à faire à un arbre particulier, qui a un mode de reproduction particulier, qui a des feuilles généralement non caduques. Toutes ces propriétés vont permettre au scientifique ou au terminologue de classer cet arbre dans une famille et, ainsi, de constituer le concept d'un arbre qu'on va pouvoir retrouver, localiser et identifier dans n'importe quelle langue, qu'elle soit (A) ou (B).

Ainsi, on traduira un concept par un autre concept plutôt qu'un signifié par un autre. Un *chat* sera, pour une culture donnée, un animal sacré, il sera pour une autre, un animal généralement domestique et perdra cette connotation « d'animal sacré », mais ce qui unit ces deux visions de *chat*, ne peut être que le concept de chat, lequel renvoie à une définition stable et neutre de l'objet chat : « petit mammifère carnassier, appartenant à la famille des félidés ». Cette définition ne garde que les caractères essentiels auxquels renvoient l'objet traité, pour le décrire, l'identifier et enfin le classer *« La distinction est parfois faite, parmi les caractères d'un concept, entre caractères*

essentiels, et caractères non-essentiels. Un caractère est considéré comme essentiel s'il est indispensable pour la détermination du concept traité.

*\*EX.7 Par exemple : il est difficile de définir une table sans indiquer une série de caractères essentiels, à savoir qu'il s'agit d'un //meuble//, que ce meuble comporte un //plan// (une surface plane), et qu'il est soutenu par des //pieds//. Le caractère //horizontal// du plan peut être considéré comme moins, voire non-essentiel, ce plan étant rarement orientable (la table d'architecte)» (Depecker, loc. cit., p. 119).*

Ces concepts dont la charge connotative socio-culturelle est absente, constituent la définition des objets qui nous entourent : « Une définition est composée de définisseurs qui correspondent aux caractères du concept traité, et des relations les reliant. On distingue généralement le définisseur initial des autres définisseurs entrant dans la constitution de la définition » (Depecker, loc. cit., p. 141). Ces concepts sont classés en domaines et non pas en champs sémantiques, on note bien que ces deux types de classification renvoient à deux types de structurations totalement différents, le premier sera utilisé en terminologie et le second en langue.

Ainsi, pour le terminologue, le concept et le signifié sont deux choses bien distinctes, le second étant la réalisation du premier dans la langue. Pour le linguiste, ces deux notions forment plutôt une même entité. Le texte intitulé *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure soulève involontairement cette question, on peut le constater lorsqu'il utilise la notion de *concept signifié*, qui peut certes, générer de multiples interprétations : « ...Il pourrait faire croire qu'il s'agit spécialement des changements phonétiques subis par le signifiant, ou bien des changements de sens qui atteignent le concept signifié » (*Cours de linguistique générale*, 2003, p. 109). Ce passage lu sous un certain regard, peut laisser présumer que le terme de signifié a été formé à partir de l'expression *concept signifié* « Pour nous, l'expression de « concept signifié » donne toute sa dimension à l'analyse de Saussure : le signifié serait le **concept signifié par la langue** ; à savoir, selon une intuition géniale, le **concept tel qu'il est formé par la langue**. C'est-à-dire comme le signifié des linguistes » (Depecker, loc. cit., p. 39).

## V- L'ONTOLOGIE ET LES ARBORESCENCES CONCEPTUELLES

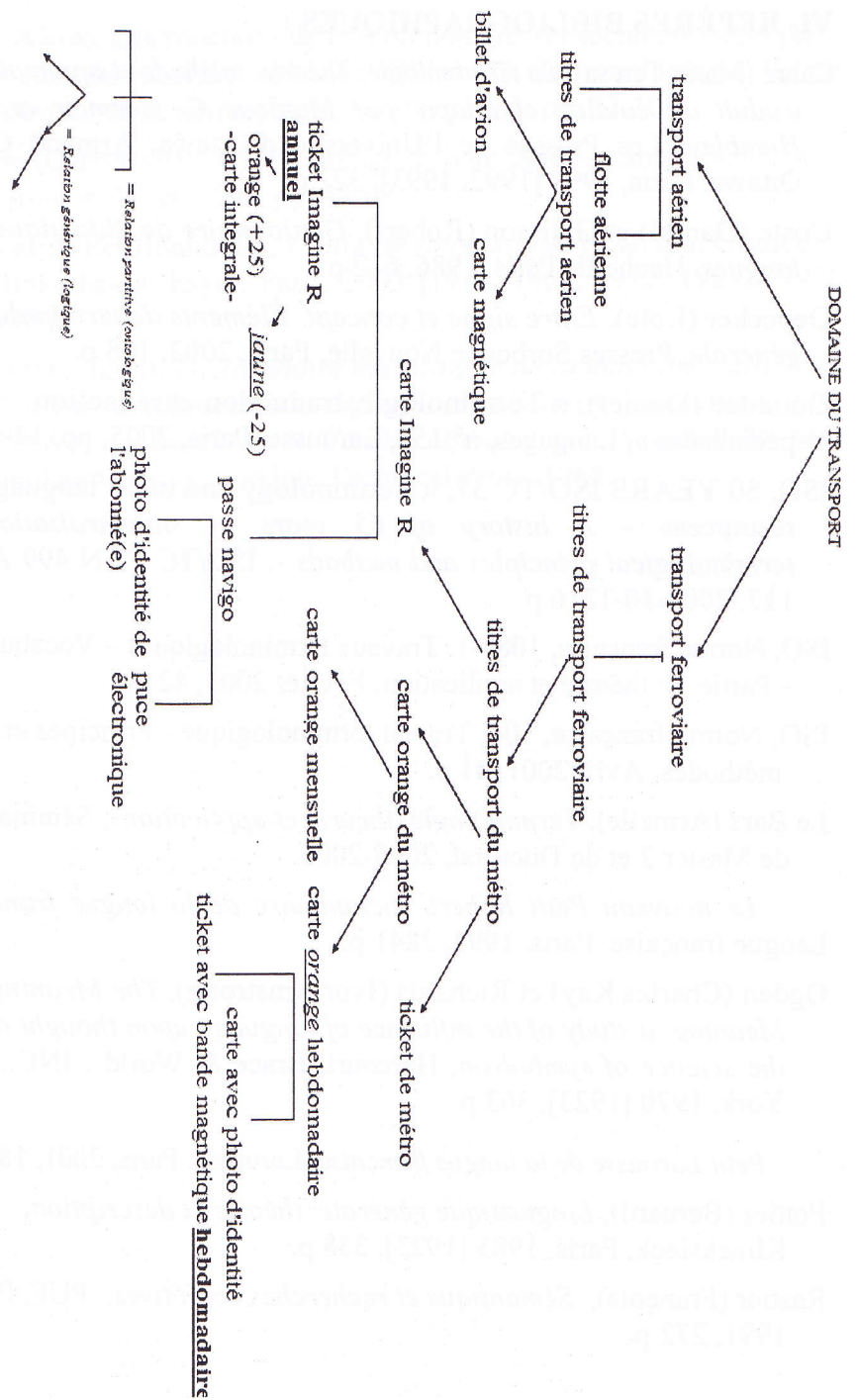
L'ontologie est une science qui est définie étymologiquement comme : « La science de l'être indépendamment de ses déterminations particulières » (Roche, 2005, p. 58). Cette définition est métaphysique, et sort du contexte de la terminologie. En effet, l'ontologie, en terminologie est un outil aidant le terminologue à mieux structurer les objets et concepts sur lesquels il travaille. L'ontologie, en terminologie est une sorte d'arborescence logique qui stratifie les différents concepts d'un domaine, nous appelons ce domaine « champ terminologique ou arborescence conceptuelle » (NF ISO-1087, 2001 »).

En terminologie, la constitution d'arborescences est une recommandation méthodologique de poids dans le cas précis de l'élaboration d'un dictionnaire terminologique. On est face à deux démarches différentes, celle du terminologue et celle du spécialiste du domaine (ingénieur, expert). Or, ils doivent organiser ensemble une terminologie spécialisée. Il est évident que les représentations mentales des deux pôles sont très différentes. Le spécialiste du domaine visualise aussi bien l'ensemble que chaque élément d'un objet, sans avoir à se poser la question *comment s'appelle ceci ?* et à *quoi sert-il ?* Il associe à la représentation de l'objet le terme qui le désigne. Ainsi, en construisant l'arborescence, le terminologue découvre la valeur des concepts et les liens qu'ils ont entre eux. Il peut ensuite opérer le travail de la hiérarchisation. Il utilise pour cela deux outils indispensables de classification, à savoir les relations logiques et ontologiques. Les relations logiques sont définies comme des rapports d'abstraction entre les concepts. Il s'agit du rapport d'inclusion.

Par exemple: L'orange est un agrume, qui est elle-même un fruit (genre/espèce ou type). Nous aurons alors des concepts superordonnés et d'autres subordonnés.

Les relations ontologiques entre concepts sont définies comme des rapports entre concepts dont les objets auxquels ils renvoient sont en relation avec « le tout et la partie ». Par exemple : l'aile est une partie de l'avion (partie/tout). En pratique, cette distinction entre relation logique et relation ontologique est fondamentale pour comprendre les différences d'appréhension du réel, de structuration des langues et des ensembles terminologiques.

Voici une ontologie conceptuelle dans le domaine du transport, où les deux types de relations sont bien mises en valeur et où l'auto-suffisance des caractères essentiels (eidétiques) s'opposent aux caractères non moins importants dans la structuration des concepts, mais pas indispensables à la définition et à la compréhension des objets.



**VI- REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES :**

- Cabré (Maria Teresa), *La terminologie, Théorie, méthode et applications, traduit du catalan et adapté par Monique C. Cormier et John Humbley*, Les Presses de l'Université d'Ottawa, Armand Colin, Ottawa, Paris, 1998 [1992, 1993], 322 p.
- Coste (Daniel) et Galisson (Robert), *Dictionnaire de didactique des langues*, Hachette, Paris, 1986, 612 p.
- Depecker (Loïc), *Entre signe et concept, Éléments de terminologie générale*, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, 2002, 198 p.
- Gouadec (Daniel), « Terminologie, traduction et rédaction spécialisées », *Langages*, n° 157, Larousse, Paris, 2005, pp. 14-24.
- ISO, 50 YEARS ISO/TC 37, « Terminology and other languages resources » - *A history of 65 years of standardization of terminological principles and methods* -, ISO/TC 37 N 499 AG N 117, 2004-10-12, 6 p.
- ISO, Norme française, 1087-1, Travaux terminologiques – Vocabulaire - Partie 1 : théorie et application, Février 2001, 42 p.
- ISO, Norme française, 704, Travail terminologique - Principes et méthodes, Avril 2001, 41 p.
- Le Bars (Armelle), *Terminologie, théorie et applications*, Séminaire de Master 2 et de Doctorat, 2005-2006.
- Le nouveau Petit Robert, dictionnaire de la langue française*, Langue française, Paris, 1993, 2841 p.
- Ogden (Charles Kay) et Richards (Ivor Armstrong), *The Meaning of Meaning, a study of the influence of language upon thought and of the science of symbolism*, Harcourt, Brace & World, INC., New York, 1970 [1923], 363 p.
- Petit Larousse de la langue française*, Larousse, Paris, 2001, 1851 p.
- Pottier (Bernard), *Linguistique générale, théorie et description*, Klincksieck, Paris, 1985 [1923], 338 p.
- Rastier (François), *Sémantique et recherches cognitives*, PUF, Paris, 1991, 272 p.

Rey (Alain), Les fonctions de la terminologie: du social au théorique, Actes du sixième colloque OLF-STQ de terminologie. L'ère nouvelle de la terminologie, Québec, 1988, pp. 87-108.

Roche (Christophe), « Terminologie et ontologie », Langages, n° 157, Larousse, Paris, 2005, pp. 48-62.

Saussure (Ferdinand de), *Cours de linguistique générale*, Grande Bibliothèque Payot, Paris, 2003 [1916, 1967, 1972, 1985, 1995], 520 p.

Wüster (Eugen), *Dictionnaire multilingue de la machine-outil. Notions fondamentales, définies et illustrées, présentées dans l'ordre systématique et l'ordre alphabétique*. Volume de base anglais-français, London, Technical Press, 1968.